



Montpellier, le 11/09/2012

A Monsieur Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de l'Hérault
31 rue de l'Université
34 000 Montpellier

Objet : situation école maternelle de Sussargues

Monsieur le Directeur Académique,

L'UNSA Education 34 et le SE-Unsa 34 prennent acte de votre réponse et de votre position quant à la situation de sur-effectif notoire de l'école maternelle de Sussargues.

Ils se refusent à cautionner cette situation et ne peuvent tolérer que l'équipe pédagogique en soit rendue seule responsable.

Les conditions d'accueil de jeunes enfants dans cette école maternelle, conditions que nos organisations syndicales ont mesuré en se rendant sur place au contact des collègues, des familles et des élus locaux, nous obligent à vous demander une nouvelle fois de pourvoir cette école d'un moyen d'enseignement supplémentaire.

Il est urgent qu'une proposition soit faite par vos services ou par la circonscription pour permettre à cette école maternelle et particulièrement à la classe de Petite Section de fonctionner normalement.

Dans l'attente d'une issue favorable, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur Académique, mes plus respectueuses salutations.

Sébastien Moreno
Secrétaire Départemental UNSA Education 34

Jean-luc Vaisse
Secrétaire départemental SE-Unsa 34